

# Les parcs zoologiques un rôle de plus en plus important dans la conservation

## 1) Historique des parcs zoologiques

Depuis l'antiquité, l'Homme a souhaité dominer la nature et notamment les animaux, tout d'abord en les domestiquant afin de les utiliser comme animaux de rente, puis dans le but de les exposer à un public plus large.

Entre le XVI<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle, on note le développement des ménageries bourgeoises. Le but de ces ménageries est la détention d'espèces rapportées des pays lointains, afin de montrer à la société la richesse personnelle d'une famille. Vers la fin du XVIII<sup>ème</sup>, début du XIX<sup>ème</sup>, les ménageries privées commencent à s'ouvrir à un public plus large, venu chercher un moment d'évasion en observant les animaux exotiques. On peut observer cette tendance encore aujourd'hui au travers de l'architecture de certains parcs allemands, comme celui de Cologne, au sein desquels on retrouve des bâtiments rappelant les constructions indiennes ou africaines.

C'est également à cette époque qu'on note le développement des premiers zoos publics, qui s'attachent alors à reproduire les espèces présentées. Leur rôle ne se borne plus à la présentation d'animaux exotiques au public, mais également à l'observation et l'étude des comportements de chaque espèce, en vue de déterminer ses mœurs.

Au fil des années, le rôle de conservation s'est fortement développé, ce qui a orienté les parcs vers la conception de nouveaux enclos, reproduisant le plus fidèlement possible les conditions de vie naturelles des différentes espèces. Ainsi, au XX<sup>ème</sup> siècle, on note le développement des zoos dits « modernes », dans lesquels les animaux sont présentés en solitaire, en couple ou en troupeaux selon leurs besoins biologiques. La part de la conservation, n'a cessé de se développer, entraînée par la forte augmentation du nombre d'espèces menacées dans la nature, liée à la disparition des habitats détruits par les activités humaines. De plus, les zoos ne se bornent plus à présenter des espèces au public, mais essayent, de par le développement de la pédagogie, de sensibiliser le visiteur aux atteintes environnementales et à la sauvegarde des espèces menacées.

On peut aujourd'hui noter la présence de zoos publics, financés par les gouvernements, mais aussi et surtout en France, de zoos privés. Ces établissements considérés comme de véritables entreprises se doivent de réaliser des profits. Néanmoins, ils doivent également assurer un rôle de protection de la nature et d'information du public sur la préservation des espèces. Ces différents rôles sont remplis par la plupart des zoos privés. On peut tout de même noter une différence dans la collection entre les zoos publics et les zoos privés.

Les espèces captives, constituent alors les « ambassadeurs » des individus sauvages et des menaces qui pèsent sur eux.

## **2) Un rôle important dans la conservation *ex-situ***

A l'heure actuelle, les zoos présentent une multitude d'espèces différentes et l'élevage de ces espèces est considéré comme une partie intégrante de la conservation. Chaque espèce est représentée par un nombre plus ou moins important d'individus, qui sont tous recensés au niveau international dans des stud-books. Ces livres généalogiques sont gérés par un comité de spécialistes, qui organisent les transferts entre les différents parcs zoologiques. En effet, depuis la mise en place de la Convention de Washington, les prélèvements d'animaux dans la nature sont totalement interdits et sont critiqués par la plupart des parcs zoologiques. Les animaux présentés en captivité n'ont, par souci déontologique, plus aucune valeur marchande et sont échangés, donnés ou prêtés par les parcs zoologiques. Ces transferts d'animaux sont fortement réfléchis et ont pour but de conserver une diversité et une variabilité génétique de chaque espèce captive. Pour les espèces les plus menacées, et dont le nombre d'individus captifs est réduit, on a vu se mettre en place au niveau européen, des programmes d'élevage ou EEP. Par exemple, en ce qui concerne les rhinocéros, animal emblématique de ces EEP, 3 programmes ont été mis en place au niveau mondial, concernant les 3 principales espèces. Ces programmes ont permis d'augmenter la population captive de rhinocéros, tout en conservant une valeur génétique saine indemne de consanguinité.

De ce fait, les parcs zoologiques détiennent à l'heure actuelle, des individus qui pourront être utilisés pour renforcer les populations captives en cas de déclin important et de disparition d'espèces. C'est ainsi qu'on a noté le développement de programmes de réintroduction dans la nature. Bien que rares et difficiles à mettre en place, ces programmes permettent d'augmenter les populations sauvages, tout en y apportant une génétique nouvelle, ce qui contribue au maintien des populations dans le milieu naturel. Ainsi, on peut citer la réintroduction de l'oryx algazelle (*Oryx dammah*) en Arabie, ou encore celle du Cheval de Prjevalski (*Equus przewalskii*), qui avait disparu des plaines de Mongolie. Ces réintroductions réussies ne peuvent néanmoins pas être généralisées à toutes les espèces et nécessitent une surveillance importante et continue.

## **3) Mieux comprendre les espèces pour mieux les protéger.**

Les parcs zoologiques modernes, qu'ils soient publics ou privés, tentent de recréer le plus fidèlement possible les milieux de vie naturels des espèces hébergées. Ainsi, on a pu noter un développement important de la cohabitation entre différentes espèces, comme dans le cadre des plaines africaines, les espèces étant complémentaires l'une de l'autre et interagissant entre elles. De ce fait, les populations captives, reproduisent davantage leurs comportements naturels, qui peuvent être analysés et observés plus facilement par les scientifiques. C'est ainsi que le parc zoologique de Whipsnade, a permis de déterminer les comportements des rhinocéros, les phases d'activités, d'alimentation et de repos de chaque animal. Mais ces observations ont également permis de connaître plus précisément les cycles de reproduction des espèces et les conditions de réussite de la reproduction. De ce fait, on a pu notifier les besoins et aménagements nécessaires au maintien et au développement des populations animales menacées, informations indispensables pour recréer un milieu adéquat dans la nature.

Ainsi, en mettant en œuvre les connaissances acquises suite aux observations des comportements des individus captifs, les parcs ont pu mettre en place des programmes de sauvetage et de réaménagement du milieu naturel des animaux. Par exemple, la mise en place de plantation diverses au Kenya a permis de faire croître à nouveau la population locale de rhinocéros noirs (*Diceros bicornis*). D'autres mesures ont été prises auprès des populations locales. Pierre GAY, directeur du zoo de Doué-la-Fontaine, a participé à la protection de la girafe du Niger. Pour ce faire, il a mis en place des microcrédits, permettant d'indemniser les villageois nigériens pour les pertes causées par les girafes. De plus, il a embauché des acteurs locaux pour le recensement et la protection des girafes sur une zone géographique définie. Ainsi, les villageois suite à des actions de sensibilisation et d'aide, ont appris vivre avec les girafes et les espèces sauvages, dont la population est aujourd'hui en forte augmentation.

De plus, les parcs zoologiques participent financièrement à de nombreux projets de conservations *in-situ*. Ces programmes sont souvent mis en place par des associations extérieures aux parcs zoologiques et visent à réintroduire de jeunes animaux dont les parents ont été tués par des braconniers, mais également à replanter des zones de forêts visant à recréer le milieu détruit par l'homme. On peut noter le programme Kalaweit, mis en place pour la réintroduction des gibbons en Indonésie. Cette réintroduction passe par l'achat de terrains transformés en zone naturelle, dans lesquels les animaux seront relâchés, tout en étant surveillés en vue de garantir leur sécurité. On peut également citer le programme lynx des Vosges du Nord financé par le parc zoologique d'Amnéville, qui vise à comptabiliser le nombre d'individus sauvages et à recréer des zones naturelles permettant à ces populations de se développer.

Par ailleurs, l'EAZA propose chaque année, une campagne à thème à laquelle participe tous ces membres. Cette campagne est l'occasion de sensibiliser le public sur une espèce particulière et de récolter des fonds dans le but de financer des associations de protection de la nature des animaux dans leur milieu naturel. Ainsi, la campagne 2007/2008 intitulée « amphibian oak » visait à protéger les grenouilles ; ce fut donc l'occasion de faire découvrir les espèces de grenouilles européennes, mais aussi les espèces mondiales. La campagne 2008/2009 est consacrée à la préservation des carnivores européens. Par conséquent, les zoos participent non seulement à la préservation d'espèces exotiques, mais également à la préservation d'espèces indigènes et locales.

#### **4) La sensibilisation du public.**

La présentation d'animaux *ex-situ*, permet de faire découvrir à chaque visiteur la diversité du monde vivant, tout en l'informant sur les menaces qui pèsent sur lui, menaces qui, pour la plupart, sont causées par l'activité humaine. En présentant des espèces sauvages, mais aussi indigènes, les parcs zoologiques drainent un nombre de visiteurs plus important.

La pédagogie a aujourd'hui pris une place primordiale au sein des parcs zoologiques, les explications et la sensibilisation sur les menaces pesant sur les différents milieux y sont abordées. De ce fait, en utilisant notamment des images « choc » ou en mettant en place des jeux ludiques, les parcs touchent un large éventail de personnes qui ne s'intéresseraient pas forcément à la préservation de la nature. L'utilisation de panneaux et animations pédagogiques permettent de remettre l'animal sauvage dans son contexte, en argumentant

et présentant les raisons de sa disparition et la responsabilité des hommes vis-à-vis des menaces qui pèsent sur le monde vivant.

La présentation d'espèces exotiques, en plus d'espèces indigènes, permet de faire découvrir la diversité biologique du monde vivant à des personnes ne pouvant pas forcément se déplacer pour observer les animaux dans leur milieu d'origine. Cependant, c'est au niveau de la collection que l'on peut différencier les zoos privés et les zoos publics. En effet, les zoos privés, afin de rester viables, se doivent d'attirer le visiteur. L'attrait des visiteurs passe par la présentation de certaines espèces, comme les tigres blancs, les lions, qui ne représentent aucun intérêt du point de vue de la conservation, mais permettent de drainer du monde qui, par conséquent, profitera de la visite pour se renseigner sur les autres espèces présentées au sein du parc. En revanche, les zoos publics, accueillent davantage d'espèces ayant peu d'intérêt pour le visiteur lambda mais dont l'intérêt pour la conservation est très important.

Par ailleurs, la présentation d'espèces uniquement indigènes au sein d'un parc zoologique, bien que présentant un réel intérêt pour la conservation (notamment pour le grand tétra), n'a que peu d'intérêt pour le visiteur habituel, qui peut observer ces animaux indéfiniment dans les forêts voisines et qui par conséquent ne sera pas sensibilisé aux menaces pesant sur les individus sauvages de nos régions. L'utilisation d'espèces indigènes constitue un attrait supplémentaire pour le visiteur, qui, en allant visiter un zoo pour voir certaines espèces courantes mais impressionnantes aux yeux du public, sera en même temps sensibilisé à des espèces en danger et aux différentes menaces qui pèsent sur ces dernières. Ainsi, la présentation d'espèces que l'on peut qualifier de « rentables », permettent de diffuser plus largement le message de conservation et ainsi de participer à la préservation des espèces menacées, tout en associant la rentabilité de l'entreprise

En conséquence, on peut dire que les zoos modernes, de par la présentation des espèces emblématiques de leur milieu de vie d'origine, en recréant les conditions naturelles ont un rôle essentiel dans la conservation et la préservation des espèces menacées. De plus, les différents programmes d'élevage mis en place par les parcs, permettent de conserver un réservoir génétique, non négligeable, d'espèces qui pourront, à terme, être réintroduites dans la nature, ce qui a déjà été le cas, notamment avec l'oryx algazelle (*Oryx dammah*).